

<b>Zeitschrift:</b>	Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
<b>Herausgeber:</b>	Aînés
<b>Band:</b>	9 (1979)
<b>Heft:</b>	9
<b>Rubrik:</b>	Les assurances sociales : des services qu'il est utile de connaître

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les assurances sociales

Guy Métrailler



# Des services qu'il est utile de connaître

Dans ces colonnes, nous avons déjà beaucoup parlé des droits et des obligations découlant des assurances sociales et des rabais que les personnes du 3<sup>e</sup> âge peuvent obtenir pour les transports, pour les cinémas, etc. Ces prochains mois, nous désirons vous donner des informations concernant des services auxquels peuvent recourir les personnes âgées, handicapées ou malades, c'est-à-dire les services d'aide familiale et d'aide au foyer, les services de repas chauds à domicile et les services de soins à domicile.

### 1. Les services d'aide familiale

Il s'agit d'institutions privées, mais qui reçoivent des subventions cantonales, communales, voire dans certains cas, paroissiales.

Quant peut-on demander une aide familiale ?

On peut faire appel à elle chaque fois que la famille se trouve désorganisée par l'**indisponibilité totale ou partielle de la mère de famille** lors de maladie, grossesse, accouchement, hospitalisation, surmenage ou convalescence ou lorsque, personne seule ou couple, on est âgé ou handicapé.

On peut demander l'intervention d'une aide familiale, **quel que soit son revenu**, mais à urgence égale, la priorité est donnée aux personnes dont les ressources sont les plus modestes.

L'aide familiale est une solution temporaire, la **durée de son intervention** est par conséquent limitée. Toutefois, dans certains cas où le besoin est particulièrement marqué, une personne pourra bénéficier de la présence d'une aide familiale pendant une longue période à raison de quelques heures par semaine.

Quelles sont les attributions de l'aide familiale ?

**Dans une famille:** elle seconde ou remplace la mère de famille dans toutes

ses activités (tenue courante du ménage, repassage, emplettes, préparation des repas, gestion du budget, surveillance des devoirs des enfants). Elle donne aux malades, sous la direction du médecin ou de l'infirmière, les soins qui n'exigent pas une formation spécialisée.

**Chez les personnes âgées ou handicapées:** elle dispense l'aide ménagère, les soins nécessaires au bien-être physique, elle apporte une aide morale aux personnes seules. Elle fait tout ce qui est possible pour que ces personnes conservent le plus longtemps possible leur indépendance.

Mais, une aide familiale ne fait ni veilles, ni grands nettoyages, ni travaux agricoles. **Elle n'est pas une femme de ménage.**

### Combien coûte une aide familiale ?

Il n'y a pas de barème uniforme, chaque service a ses propres tarifs, mais il y a une règle valable pour tous: le prix de l'heure est fixé selon les possibilités financières de chaque usager. Donc, le tarif sera très bas pour une personne à ressources modestes.

### Qui peut participer au coût ?

Certaines compagnies d'assurance, la Caisse nationale accidents (CNA) ou certaines caisses maladie peuvent accepter, à bien plaisir, de participer aux frais d'aide familiale pour la part relative aux soins médicaux. Les personnes qui reçoivent une prestation complémentaire à l'AVS/AI peuvent se faire rembourser par les PCG les frais afférents aux soins exclusivement et non pas ceux qui résultent de la tenue du ménage.

Enfin si, malgré le tarif de faveur qui est consenti aux personnes de condition modeste, certaines n'arrivent pas à payer le prix qui leur est facturé, elles

peuvent demander l'intervention de l'assistance en s'adressant au service social de leur commune.

### 2. Le service d'aide au foyer

Ce service assumé par Pro Senectute est uniquement à disposition des personnes recevant une rente de vieillesse. Le Service fournit des prestations consistant en soins simples d'hygiène et de confort, entretien courant du ménage, savonnages, repassages, courses, préparation de repas.

Le Service ne met pas de limite dans le temps de son intervention. L'aide apportée peut l'être durant de nombreux mois, voire plusieurs années.

Comme pour l'aide familiale, le prix de l'heure de l'aide au foyer est fixé selon les possibilités financières de chaque usager.

### 3. Où peut-on s'adresser pour obtenir une aide familiale ou une aide au foyer?

Les services d'aide familiale existent au niveau d'une ville, d'un groupe de communes, d'un district, d'une région. Nous vous donnons ci-après, la liste des services d'aide familiale et des services d'aide au foyer de Pro Senectute dans les différents cantons romands. Pour abréger, nous désignons les services d'aide familiale par « AF » et les services de Pro Senectute par « PS ». Vous trouverez très souvent la bonne adresse dans l'annuaire téléphonique sous le mot « Aide familiale ».

#### Fribourg

AF	Office familial Grand-Rue 41	037 22 10 14
PS	Mlle Moser Rue St-Pierre 26	037 22 41 53

#### Genève

AF	Fédération des services d'aide familiale Boulevard St-Georges 72	022 29 81 44
PS	Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées Rue des Vollandes 30	022 36 12 10

PS	Mlle Monique Humbert Taconnerie 3	022 21 04 33
----	--------------------------------------	--------------

#### Jura

AF	Fédération jurassienne des services d'aide familiale Mme Lador Rue de Beau-Site 2520 La Neuveville	038 51 29 87
PS	Mme Anne-Marie Philipoff Avenue de la Gare 40 2800 Delémont	066 22 30 68

**Neuchâtel**

AF	Aide familiale du littoral neuchâtelois	038 25 25 40 ou Avenue du 1 <sup>er</sup> Mars 2a	25 28 86
	Office social neuchâtelois		
	Mme Bauermeister		
	Terreaux 9	038 25 26 90	
PS	Mlle Droz		
	Rue du Parc 27		
	2300 La Chaux-de-Fonds		
	039 23 20 20		

**Valais**

AF	Association valaisanne pour les aides familiales		
	Mlle Antille		
	Rue du Midi 10		
	1950 Sion	027 22 99 71	
PS	M. Rywalski		
	Rue des Tonneliers 3		
	1950 Sion	027 22 07 41	

**Vaud**

Aigle			
AF	Mme Madeleine Graf		
	ch. des Oisillons 10	025 26 29 72	
PS	Mme Odette Durand		
	Rue du Midi 18	025 26 44 93	
Aubonne			
AF	Mme Rosemonde Liardet		
	Grand-Rue 5	021 76 52 42	
Avenches			
AF	Mme Nelly Guillod		
	Rue Centrale 27	037 75 12 13	
Bex			
AF	Mme Marguerite Krieger		
	Route d'Aigle	025 63 26 27	
Blonay-St-Léger			
AF	Mme Suzanne Hentsch		
	Route des Pléiades		
	Blonay	021 53 17 10	
Château-d'Œx (y. c. L'Etivaz)			
PS	Mme Rosa Turrian		
	Le Parc	029 4 69 87	
Chavornay et environs			
AF	M. Alfred Auberson		
	En Couvalou 19	024 51 11 14	
Le Chenit			
AF	Mme Lolette Meylan		
	Le Rocher		
	1348 Le Brassus	021 85 61 50	
Cheseaux-Romanel			
AF	Mme Mireille Bovat		
	Ch. des Grands-Champs 8		
	1033 Cheseaux	021 91 34 75	
Chexbres-Puidoux			
AF	Mme Jacqueline Chevalley		
	Grand-Rue		
	1605 Chexbres	021 56 14 80	
Corsier-Corseaux			
AF	Mme Myrta Messerli		
	Rue du Jaman 5		
	1804 Corsier/Vevey	021 51 93 13	
Cossonay-La Sarraz			
AF	Mme Lise Gostely		
	1304 Alens	021 87 26 26	
Cully et environs			
AF	Mme Josette Badoux		
	1097 Riex	021 99 26 47	

**Echallens**

AF	Mme Renée Mayor		
	Route de Moudon	021 81 13 36	

**Epalinges**

AF	Mme J. Scheidegger		
	Ch. de Vaugueny 20	021 33 22 51	

**Etoy–Perroy–Allaman–Buchillon**

AF s'adresser à Rolle

**Gland–Beginins**

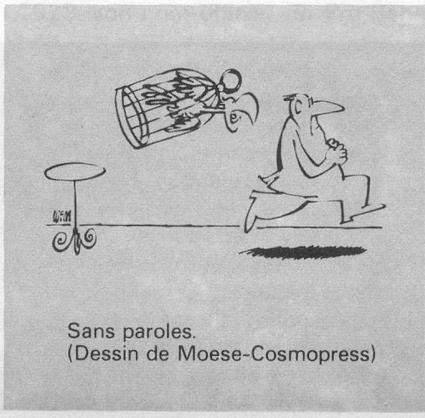
AF	Mme Nada Monnard		
	Ch. du Bochet 14a		
	1196 Gland	022 64 23 48	

**Grandcour–Cudrefin**

AF	Mme Michelle Hirsbrunner		
	1531 Grandcour	037 67 12 57	

**Grandson**

AF	M. Ami Troxler		
	Rue Basse 7	024 24 34 01	



**Jorat (région du)**

AF/PS	Mme Renée Guisan		
	1083 Mézières	021 93 11 27	

**Lausanne**

AF	Union lausannoise des services d'aide familiale		
	Ch. de Pré-Fleur 6	021 27 31 42	

PS	Mme Marianne Bovet		
	Rue du Maupas 51	021 36 17 24	
		et 36 17 25	

**Lucens**

AF	Mme Claire Thiébaud		
	Pharmacie		
	Pl. Belle-Maison 7	021 95 81 45	

**Lutry–Pully–Paudex–Belmont**

AF/PS	Mme Gabrielle Soguel		
	Rue de la Poste 28		
	1009 Pully	021 28 57 16	

**La Menthue**

AF	Mme Evelyne Potterat		
	1462 Niédens	024 31 11 46	

**Le Mont–Cugy**

AF	Mme Albine Gillabert		
	Rte de Lausanne 53		
	1052 Le Mont s/Lausanne		

021 32 08 51

**Montreux**

AF	Mme Souqui Blanc		
	Rue de l'Ancien-Four 12		
	1815 Tavel/Clarens	021 61 63 31	

**Morges**

AF/PS	Mme Claudine Joseph		
	Centre médico-social de la		
	région morgienne	021 71 63 63	

Pl. St-Louis 2 de 8 h. à 11 h.

**Moudon**

AF	M. Paul Goy		
	Avenue de Bussy 51		021 95 10 20

**Nyon**

AF	Mme Isabelle Khanarian		
	Ch. d'Eysins 68	022 61 39 03	

**Ollon**

AF	Mme Nelly Ambresin	025 7 33 32	
	Chantemerle 14	024 41 37 50	

**Orbe**

AF	Mme Lucienne Daiz		
	Chantemerle 14	024 41 37 50	

**Oron**

AF/PS	Mme Violette Khatanassian		
	1599 Châtillens	021 93 74 86	

**Payerne**

AF	Mme Alice Estermann		
	Sentier des Invuardes 6		037 61 20 01

**Penthalaz et environs**

AF	Mme Josefa Goy		
	1302 Vufflens-la-Ville		021 89 04 26

**Prilly**

AF	Mme Michelle Marmillod		
	Ch. de la Lande 7	021 25 96 95	

**PS**

PS	Mme Marthe Boschung		
	Avenue Floréal 40	021 25 19 03	

**Renens et environs**

AF	Mme Christiane Schneider		
	Rue de la Gare 23		1030 Bussigny

**Sainte-Croix**

AF	Mme Jacqueline Capt		
	Rue de France 4	024 61 11 74	

**Saint-Prex**

AF	Mme Diane Châtelain		
	Le Château	021 76 19 47	

**Terre-Sainte**

AF	Mme G. Gotz		
	Les Trézans		1295 Mies
		022 55 20 04	

**Vallorbe–Ballaigues**

AF	Mme Cécile Maillefer		

<tbl\_r cells="4" ix="1" maxcspan="1" max